



Commission de l'OMT pour l'Afrique
Cinquante-septième réunion
Medellín (Colombie)
Point 5.1 de l'ordre du jour provisoire

CAF/A/57/5.1
Madrid, juillet 2015
Original : anglais

Point 5.1 de l'ordre du jour provisoire

COMMENT MESURER LA VALEUR ÉCONOMIQUE
DU TOURISME D'OBSERVATION DE LA FAUNE
EN AFRIQUE

Note du Secrétaire-général

Le Secrétaire général informe les membres de la Commission sur le document d'information concernant la mesure de la valeur économique du tourisme d'observation de la faune en Afrique (Towards measuring the economic value of wildlife watching tourism in Africa).

Document d'information de l'OMT sur la valeur du tourisme d'observation de la faune en Afrique

Le tourisme est une des principales exportations de nombreux pays d'Afrique et une importante source de devises. L'observation de la faune constitue pour l'Afrique un des produits touristiques centraux et, à ce titre, un moteur essentiel du développement socioéconomique du continent. Si ce constat semble aller de soi, on possède pourtant peu de données sur les chiffres globaux de cette forme de tourisme. Par ailleurs, la faune africaine fait face à l'une des plus graves crises qu'elle ait connues depuis des décennies, les abattages illégaux d'animaux protégés ayant atteint un nombre sans précédent.

C'est dans ce contexte que l'OMT a rédigé le document d'information intitulé « **Towards Measuring the Economic Value of Wildlife Watching Tourism in Africa** ». Ce texte se veut un premier pas vers une mesure plus systématique du segment de marché que représente l'observation de la faune en Afrique et une définition du rôle du secteur touristique dans la lutte contre le braconnage.

Ce document s'appuie sur une enquête réalisée auprès de 48 organismes du tourisme et de protection de la nature de 31 pays d'Afrique, ainsi que de 145 voyageurs internationaux et africains. L'enquête a été complétée par les statistiques dont on disposait, des analyses d'études de cas et des entretiens approfondis réalisés avec des représentants d'administrations et d'organisations internationales.

Le tourisme d'observation de la faune est une forme de tourisme que l'on organise ou que l'on pratique pour observer des bêtes sauvages ou aller à leur rencontre. Ce type de tourisme désigne exclusivement des activités non destructives en rapport avec la faune sauvage et qui consistent à regarder les animaux ou, parfois, à les toucher voire les nourrir, par opposition à des formes destructives comme la chasse ou la pêche.